

👉 **Broyage à domicile, prenez rendez-vous !**

L'Agglomération du Grand Annecy lance sa nouvelle campagne de broyage à domicile des végétaux, du 18 mars au 18 mai 2024.

👁️ Comment ça marche ?

Un prestataire, mandaté par le Grand Annecy, se déplace chez vous sur rendez-vous pour broyer les branchages d'un diamètre inférieur à 15 cm. Le broyat obtenu reste à votre disposition pour une utilisation en paillage ou compostage.

👛 Combien ça coûte ?

Le service est gratuit pour un volume de 2 à 10 m³ de branchage.

📄 Où doit-on s'inscrire ?

Le nombre de créneaux disponibles est limité.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} mars au 15 mai ici :
<https://app.synbird.com/74000-annecy-direction-de-la-valorisation-des-dechets>

